

0. FAIRE MES VŒUX : MODE D'EMPLOI

**MOUVEMENT
INTER 2015**



A. COMMENT PROCÉDER POUR FAIRE MES VŒUX ?

1. RENDEZ-VOUS SUR . SIAM VIA I-PROF ENTRE LE JEUDI 20 NOVEMBRE MIDI ET LE MARDI 9 DÉCEMBRE, MIDI.

Identifiant : 1ere lettre de votre prénom et nom

Mot de passe : votre Numen si vous ne l'avez pas modifié

2. Cliquez sur votre académie d'affectation pour vous connecter

3. Vous pouvez saisir au maximum 31 vœux académiques et modifier l'ordre de vos vœux jusqu'à la fermeture du serveur. Imprimez le récapitulatif de votre saisie et le barème correspondant aux renseignements fournis, une fois votre saisie terminée

4.- Réunir toutes les pièces justificatives concernant votre demande de mutation

Et surtout:

-Nous contacter en cas de doute : 04.67.64.51.38 / ac-montpellier@se-uns-a.org

-Remplir et nous faire parvenir votre [Fiche Mutation Inter académique 2015](#)

B. PUIS-JE ANNULER OU MODIFIER MA DEMANDE DE MUTATIONS ?

Oui, si la demande est déposée avant le jeudi 19 février 2015 et adressée au ministère avec copie au rectorat.

Cette demande n'est prise en compte qui si elle est liée à un des motifs suivants:

- La perte d'emploi de votre conjoint
- La mutation imprévisible ou imposée de votre conjoint
- La mutation de votre conjoint s'il est fonctionnaire
- Le décès de votre conjoint
- Le décès d'un enfant
- Une situation médicale aggravée

BOEN n°14 du 10.12.1998

SE-Unsa MONTPELLIER
04-67-64-51-38 ou ac-montpellier@se-uns-a.org

